



MAIRIE
DE

MAY-SUR-ORNE

☎ 02.31.79.80.93.

📠 02.31.79.56.55.

Compte-Rendu du Conseil Municipal De MAY SUR ORNE

Séance du Vendredi 13 Mars 2009

Convocation du 10/03/2009

Le Vendredi 13 Mars 2009, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la Loi et sous la présidence de Monsieur Martial DESFLACHES, Maire.

Etaient présents :

Monsieur DESFLACHES Martial, Maire

Messieurs PAGNY Laurent, GALODÉ Georges, NAUDIN André,

Mme LELONG Nadine, Adjoints au Maire,

Mesdames GIGAN Chislaine, MÉNARD Christiane, PÉRON Emmanuelle, Conseillères Municipales,

Messieurs CACHELOU Christophe, DESMORTREUX David, GALLET Xavier, SURIRÉ Olivier,

TRAVERS Jean, Conseillers Municipaux.

Pouvoirs :

Monsieur LOQUÉ Raymond à Monsieur NAUDIN André

Monsieur TROUSSICOT Nicolas à Madame MENARD Christiane

Monsieur CURE Thierry à Monsieur TRAVERS Jean

Madame MBOMA Lorencia à Monsieur PAGNY Laurent

Absents excusés : Mme BOULLEAUX Marie-Laure & Monsieur THOREL Fabrice

Secrétaire : Nadine LELONG

Formant la majorité des membres en exercice

Monsieur Le Maire ouvre la séance, demande si des observations sont à faire sur le compte-rendu du Conseil Municipal précédent et donne lecture de l'ordre du jour.

I – ÉCOLES

1. Achat de Jardinières pour la cour du groupe scolaire Edmond Lejeune

Il est présenté au Conseil Municipal un devis pour l'achat de jardinières d'un montant de 499.40 € TTC.

En rappel du prix des écoles fleuries obtenu en 2008 par le groupe scolaire, les six jardinières agrémenteront la cour de l'école primaire et seront entretenues chacune par une des six classes.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

II – BÂTIMENTS

1. Demande de subvention pour restauration de l'Eglise

Monsieur Le Maire énumère les différents travaux à envisager sur l'Eglise, à savoir :

- la remise en état des cloches de l'Eglise,
- la remise en fonctionnement de l'horloge
- la mise en place d'une protection contre les souillures
- l'étanchéité des vitraux
- la rénovation des menuiseries de la Sacristie
- le remplacement des gouttières de la toiture
- le remplacement du portail du presbytère

Dans le cadre de ce programme de rénovation, il est possible d'obtenir auprès des services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles une subvention à hauteur de 20 % du montant hors taxes des travaux projetés et une subvention auprès du Conseil Général du Calvados à hauteur de 40 % dans les mêmes conditions.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur Le Maire à demander lesdites subventions.

III - VOIRIE

1. Renouvellement de contrat pour balayage des rues

Monsieur NAUDIN expose au Conseil Municipal le descriptif de nettoyage des rues par la société actuelle VOIRIE EXPRESS.

Il met en évidence une mauvaise gestion de l'organisation et déplore l'inexistence d'un planning annuel qui permettrait de prévenir les riverains des dates de passage de la machine et de déplacer les voitures gênantes pour une meilleure efficacité.

Monsieur NAUDIN propose de mettre en concurrence cette entreprise et demande à soumettre au prochain conseil plusieurs devis de comparaison. La décision est donc reportée.

IV - CANTINE

1. Compte-rendu de la Commission Restauration Scolaire

La Commission s'est réunie à la cantine le Mardi 3 Mars 2009.

Mobilier Matériel

Les denrées alimentaires ainsi que les produits d'entretien sont stockés dans une seule et même armoire qui est très vétuste (rouille apparente). Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, il est nécessaire de faire la séparation des deux produits. La Commission propose d'acquérir deux petites armoires.

La plupart des chaises côté maternelle sont très basses par rapport aux tables, un mobilier plus adapté serait souhaitable.

Les porte-manteaux sont trop hauts pour les petits, il est proposé de les mettre à une hauteur plus adaptée.

Organisation du service

L'effectif de la maternelle ayant évolué (au plus 42 enfants chaque midi), il est constaté qu'il y a un manque de places dans la pièce et qu'il y a nécessité de modifier l'organisation. La Commission propose :

- d'instituer deux services
- de recruter une personne deux heures par jour de cantine (accompagner les enfants, service et surveillance)

Les services seraient effectués de la manière suivante :

- 11h45 Arrivée du groupe des petits à la cantine
- 11h55 Déjeuner
- 12h25 Départ des enfants du premier groupe et Arrivée du second groupe
- 12h40 Déjeuner
- 13h20 Départ du second groupe

Décoration de la cantine

Il avait été évoqué lors de la campagne électorale, la décoration de la cantine. Il est proposé d'associer les délégués de parents et de les solliciter lors d'un Conseil d'Ecole.

Divers

Il est également proposé d'organiser une invitation de quelques parents à un repas. La date n'est pas encore définie. Madame TERMEAU sera contactée pour l'organisation des groupes.

2. Création d'un poste en Contrat à Durée Déterminée

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal l'avantage de créer un poste de deux heures par jour en Contrat à Durée Déterminée pour améliorer le service de la cantine. Ce contrat est renouvelable cinq fois.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour la création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial à raison de 2 heures par jour scolaire, autorise le Maire à engager une personne et décide de prévoir les crédits nécessaires au budget communal.

V – SYNDICATS

1. Compte-rendu du Syndicat d'Assainissement

Le financement du projet de la station d'épuration se présente ainsi :

- Total de l'opération :	1 865 000 €
- Subvention Agence de l'Eau :	671 500 €
- Subvention Conseil Général :	338 000 €
- Reste à la charge du Syndicat :	880 100 €

Financé par un Prêt CEP sur 20 ans au taux de 4.87 % avec une annuité de 44 155 €

Les honoraires des divers partenaires de cette réalisation seront payés sur les fonds propres du Syndicat à hauteur de 180 000 €

La répercussion financière de ce projet est estimée à 0.26 € du prix au mètre cube d'eau sale.

2. Compte-rendu du Syndicat Routier

La réfection des rues Sainte Barbe, Saint André et rue du Val a été estimée à 360 000 € environ. Les dossiers de demande de subvention au titre de la Dotation Globale d'Équipement ont été transmis en Préfecture.

Le Fonds de Compensation de la TVA des travaux 2005 s'élève à 40 640.23 € et à 17 594.84 € pour les travaux 2007.

La Commune d'Airan a demandé sa radiation du Syndicat pour une intégration en Communauté de Communes. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

3. Compte-rendu du Syndicat d'Eau

Monsieur NAUDIN précise que le Compte Administratif 2008 a été approuvé et le Budget Primitif 2009 voté lors de la dernière réunion.

Pour information sur le budget 2008 :

- Reste à Réaliser :	239 960.63 € en dépenses
	37 500.00 € en recettes
- Prévisions 2009 :	231 000.00 €

Les travaux relatifs au changement des canalisations et branchement en plomb concernant la deuxième partie de la rue de la Teste de Buch à May sur Orne et la route de Thury Harcourt à St Martin de Fontenay sont à l'étude de prix.

VI – QUESTIONS DIVERSES

Demande de subvention exceptionnelle par l'USSA Basket

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'USSA Basket demandant une subvention d'un montant de 100 € à titre exceptionnel pour la participation du club à un grand tournoi dans le département de la Manche, ceci afin de supporter le coût du déplacement des joueurs par bus qui s'élève à 600 €

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'octroyer la subvention demandée à titre tout à fait exceptionnel et par le biais de l'Association de Gestion Intercommunale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 30,

Mairie de May sur Orne, rue Eugène Figeac 14320 – Tél.02.31.79.80.93. Fax 02.31.79.56.55.

may.sur.orne@wanadoo.fr - www.may-sur-orne.fr

*permanences : lundi au vendredi matin 9 h 15–12 h, lundi et mercredi 16 h–18 h,
mardi et jeudi 16 h–19 h, vendredi 13 h–15 h*